

Dix ans requis contre El Bouchi et report du procès des deux ex-Premiers ministres

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Fermeture d'une station d'eau potable à Draâ El Gaïd/Béjaïa

Echauffourées entre villageois et forces anti-émeute

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5017 - Jeudi 27 février 2020 - Prix : 10 DA



Coopération bilatérale, pétrole et questions régionales

Le Président Tebboune en Arabie saoudite pour trois jours

Page 3

La transpiration abondante de Iraj Harirchi

Par Mohamed Habili

Quel que soit le stade auquel est parvenue pour l'heure l'épidémie de coronavirus, qu'elle soit à ses débuts, vers sa fin ou à mi-chemin de celle-ci, il se peut bien qu'elle ait déjà trouvé l'image qui plus tard la représentera le mieux. C'est celle du vice-ministre iranien de la Santé, Iraj Harirchi, transpirant abondamment et s'épongeant à mesure sans retenue, sans chichi, sous les feux de la rampe, l'air pensif et presque penaud, à moitié déjà retranché en soi, la mine de quelqu'un qui se doute de quelque chose de sérieux et qui est en train de s'en ouvrir à lui-même. Cette image a fait le tour du monde. En d'autres circonstances, on aurait pensé qu'avant d'arriver devant le pupitre pour sa conférence de presse, lui avait fallu se hâter beaucoup, accomplir ce qui pour lui avait constitué un gros effort physique. On savait jusqu'à ce «live» que la maladie donnait de la fièvre, de la toux, des étouffements, pour ces signes les plus visibles. On ignorait qu'elle faisait transpirer à grosses gouttes. On dirait que par son entremise la maladie avait voulu nous dire qu'elle frappait sans distinction de race, de sexe, de religion ou de statut social. Davantage encore : qu'elle pouvait se manifester en quelqu'un au moment le plus inattendu, le moins approprié. Que personne par conséquent n'en est à l'abri. Cette scène emblématique d'elle aurait pu être autrement «distribuée».

Suite en page 3

Premier cas confirmé en Algérie

Coronavirus : le ministère de la Santé se veut rassurant

● Le Président Tebboune appelle à «l'extrême vigilance»



Ph/D. R.

Après confirmation du premier cas en Algérie, le ministère de la Santé rassure sur la menace du coronavirus. «Tous les sujets en contact ont été identifiés et feront également l'objet d'isolement», affirme le département de Abderrahmane Bouzid. Lire page 2

Tizi Ouzou

L'APW se penche sur l'énorme retard dans les projets

Page 24

Un public nombreux au rendez-vous à Alger

Concert riche en rythmes du duo japonais Wagaku Miyabi

Page 13

Premier cas confirmé en Algérie

Coronavirus : le ministère de la Santé se veut rassurant

■ Après confirmation du premier cas en Algérie, le ministère de la Santé rassure sur la menace du coronavirus. «Tous les sujets en contact ont été identifiés et feront également l'objet d'isolement», affirme le département de Abderrahmane Bouzid.

Par Louiza Ait Ramdane

Le premier cas de coronavirus a été enregistré en Algérie et confirmé par le ministre de la Santé, Abderrahmane Bouzid avant-hier. Il s'agit d'un Italien arrivé en Algérie le 17 février. Le seul cas confirmé de maladie en Afrique avait été jusqu'à présent recensé en Egypte. Le dispositif de «surveillance et d'alerte mis en place au niveau national a permis de détecter deux cas, âgés de 55 et 61 ans, répondant à la définition de cas suspect», a indiqué le ministère de la Santé. «Un cas a été confirmé positif au coronavirus parmi ces deux cas suspects de nationalité italienne», a-t-il précisé.

Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a donné, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, quelques précisions sur le cas confirmé. «Le 25 février, nous avons enregistré un premier cas. C'est un ressortissant italien venu de Milan, l'épicentre de l'épidémie en Italie. Il travaille en Algérie. Il est parti d'Italie le 17 et a rejoint Ouargla le 18. Il a présenté quelques symptômes, type de fièvre, frissons. Le médecin qui l'a ausculté a pensé à faire des prélèvements de la gorge et il a été confirmé, hier, que c'est le premier cas notifié en Algérie». Faut-il paniquer ? Djamel Fourar, directeur de la prévention au ministère de la Santé, répond par la négative. «Nous n'avons pas de foyer autochtone. Il y a un cas isolé et pas de contamination aux alentours. Il ne faut pas paniquer, on est dans une situation normale», rassure-t-il sur les ondes de la radio Chaîne 3, affirmant que «même s'il y aura un autre cas, ça restera bien confiné et pris en charge, donc pas de risque de propagation». L'autre raison avancée par le directeur de la prévention pour ne pas céder à la panique, est la présence de la grippe saisonnière qui présente les mêmes symptômes que le coronavirus. En cas de ces symptômes, il pourrait donc s'agir de grippe, indique-t-il.

Des mesures ont aussitôt été prises, selon lui. Il s'agit de retracer l'historique du voyage. «Il va falloir retracer tout l'itinéraire et voir les passagers qui étaient avec lui à bord de l'avion». Selon lui, «les contacts d'Alger à Ouargla sont identifiés, pris en charge et également mis en quarantaine». «Un nombre important de personnes qui étaient à bord du vol Milan-Rome-Alger se sont déjà manifestées dans les différentes structures hospitalières du pays et ont été prises en charge pour subir des examens à cet effet», relevant, cependant, que



Ph.D.R.

«le problème aujourd'hui est de parvenir à identifier l'ensemble des personnes ayant voyagé avec le ressortissant italien». «Le reste des sujets à identifier qui étaient en contact avec le cas confirmé dans l'avion est en train de se faire. Nous aurons toutes les informations pour rapidement circonscrire ces cas», fera-t-il savoir. Rassurant sur la disponibilité des masques, Fourar indique qu'il n'est pas encore nécessaire de porter ce moyen de protection. «Nous avons des stocks de masques. Nous sommes en train de reconstituer le stock parce qu'il faut penser à l'avenir car ce sont des moyens

que nous devons avoir tout le temps», dira-t-il. Autre mesure prise par le département de la Santé est la surveillance des vols. «Les postes de contrôle sanitaire aux frontières seront renforcés spécifiquement pour les vols venant d'Italie qui est devenue une destination à risque», détaille Djamel Fourar, ajoutant que «les vols venant de Pékin, Dubai, Istanbul, sont renforcés et maintenant ceux de l'Italie». Cependant, il indique que la suspension des vols demeure une possibilité. «Jusqu'à maintenant, l'OMS juge qu'il est inopportun d'adopter des mesures restrictives concer-

nant les voyages et le commerce. La suspension des vols vers certaines destinations est une possibilité», indique-t-il, appelant les citoyens à reporter leurs voyages dans les pays touchés.

Pour rappel, l'épidémie a déjà tué 2 600 personnes en Chine. Elle touche également plus d'une trentaine d'États où elle a fait plus de 40 morts et 2 500 contaminations, selon l'OMS.

Le président Tebboune appelle à «l'extrême vigilance»

Le président de la République a réagi à l'annonce, avant hier

soir, par le ministre de la Santé, de l'apparition du premier cas de coronavirus en Algérie. Il a ainsi instruit le gouvernement et les autorités sanitaires dans le pays à faire preuve d'une «extrême vigilance».

«J'ai ordonné au gouvernement et à toutes les autorités sanitaires du pays de faire preuve de la plus grande vigilance», a-t-il écrit sur sa page Facebook. Le chef de l'État a également demandé aux autorités de lancer «une grande campagne de sensibilisation par tous les moyens de communication pour protéger la santé publique».

L. A. R.

Tribunal de Sidi M'hamed et cour d'Alger

Dix ans requis contre El Bouchi et report du procès des deux ex-Premiers ministres

À la demande des avocats de la défense, le procès en appel de l'affaire des usines de montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale de Bouteflika pour un 5^e mandat présidentiel. À la demande des avocats de la défense, le procès en appel de Ouyahia et Sellal a été reporté pour la dernière fois au dimanche 1^{er} mars. Ce procès en appel avait été déjà reporté une première fois le 12 février par la cour d'Alger. Il intervenait suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende de deux millions de DA, avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million DA. Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines,

Abdessaïem Bouchouareb a écopé par contumace d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Yousfi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme. Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal, a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme. En outre, le tribunal avait exigé des ministres et hommes d'affaires incriminés de verser au Trésor public, constitué en tant que partie civile dans le procès, la somme de 20 milliards de dinars à titre de dédommagement.

Affaire El Bouchi : le procureur de la République requiert dix ans de prison

En outre, au niveau du tribu-

nal de Sidi M'hamed d'Alger, le procès d'el-Bouchi et d'autres accusés, tous poursuivis pour octroi et perception d'avantages étabus de fonction, s'est ouvert hier vers 10h30. Le procureur de la République a alors requis dix ans de prison ferme à l'encontre de Kamel Chikhi dit El Bouchi. Une amende d'un million de dinars a également été requise contre le principal accusé dans cette affaire. Par ailleurs, le procureur de la République a requis la même peine contre Kamel Bouaraba, ex-président d'APC de Ben Aknoun, assortie d'une amende d'un million de dinars. Dans le cadre de cette affaire, le parquet a également requis une peine de deux ans de prison ferme contre Tebboune Khaled, assortie d'une amende de 200 000 dinars. Les plaidoiries des avocats ont débuté en fin d'après-midi.

Thinhinene Khouchi

Coopération bilatérale, pétrole et questions régionales

Le Président Tebboune en Arabie saoudite pour trois jours

■ Plusieurs capitales étant inscrites sur l'agenda présidentiel depuis son élection à la tête du pays le 12 décembre dernier, c'est Riyad que choisira le Président Abdelmadjid Tebboune pour effectuer sa première visite d'Etat de trois jours.

Par Lynda Naili

Après avoir reçu avant-hier le prince du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, avec lequel il s'est entretenu sur «l'élargissement des domaines de coopération de manière à exploiter les capacités des deux pays» ainsi que sur «la situation régionale, particulièrement le problème libyen», le président de la République a quitté hier matin Alger en direction de l'Arabie saoudite pour une visite d'Etat, à l'invitation du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud. Au cours de cette visite de trois jours, les dirigeants des deux pays examineront les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Le président de la République avait exprimé la volonté d'effectuer une visite en Arabie saoudite, pays auquel «nous vouons fraternité et considération», avait-il dit, mais la visite avait été reportée en raison de «son agenda interne chargé, avec l'ouverture de plusieurs chantiers». A ce titre, l'Arabie saoudite revêt un caractère géostratégique multiple, lorsqu'on sait que Ryad mène actuellement des réformes portées par Mohammed ben Salmane dans le cadre de son projet «Vision 2030», dans plusieurs secteurs d'activités à l'instar du Tourisme, des Sports et de l'Investissement et ce, en vue de préparer la plus grande économie arabe, ultra dépendante de l'or noir, à une ère post-pétrolière. A cet effet, cette visite d'Etat du président de la République constitue une occasion pour impulser une nouvelle dyna-



mique à la coopération bilatérale, ouvrir des perspectives de partenariat prometteuses et augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Pour ce faire, durant trois jours Abdelmadjid Tebboune et Mohammed ben Salmane examineront les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun. Cela devrait insuffler une nouvelle dynamique aux différents ateliers bilatéraux issus de la 13^e session de la Commission mixte algéro-saoudienne, tenue en avril 2018 à Ryadh, et qui a été sanctionnée par la signature de trois accords de coopération en matière d'investissement, de conformité, de normalisation ainsi que dans le domaine des relations internationales. Notons, à ce propos, que l'Algérie avait abrité, en février 2017, les travaux de la 12^e session de la Commission mixte algéro-saoudienne. En outre, ce déplacement présidentiel sera également une opportunité pour contribuer à la concrétisation des projets de partenariat et d'in-

vestissement, convenus au cours des intenses visites effectuées durant ces dernières années par les hauts responsables des deux pays. Dans ce contexte, il est à souligner que l'Arabie saoudite figure parmi les partenaires principaux de l'Algérie avec un volume d'exportation de 473 millions usd durant les neuf premiers mois de l'année passée.

Mais au-delà du renforcement des relations bilatérales économiques et l'établissement de partenariats dans les domaines des hydrocarbures, pétrochimie, agriculture, industrie, économie du savoir et tourisme, les deux hommes devraient assurément aborder l'évolution des marchés pétroliers, déjà incertains depuis des mois, mais aujourd'hui encore plus fragilisés en raison de la propagation quasi mondiale du coronavirus. Chose qui inévitablement s'est répercutée sur l'équilibre entre l'offre et la demande mondiale d'or noir. Laquelle demande mondiale, de brut notamment, devrait connaître un net reflux. En effet, alors que les prix du pétrole ont

atteint leur plus bas depuis un an, la Russie défend une stratégie prudente quand l'Arabie saoudite, leader de l'Opep, milite pour une nouvelle baisse de la production afin de doper les cours. A ce propos, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, avait fait état récemment d'une réflexion profonde en cours sur une réduction additionnelle de la production du pétrole par les pays «Opep+» pour la période allant de février à juin prochain pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande et empêcher ainsi une dégringolade des prix. «Le volume des réductions n'est pas encore déterminé. Les consultations se poursuivent toujours avec tous les pays (Opep et Non-Opep) et le volume des réductions additionnelles sera déterminé selon les capacités de chaque Etat», avait déclaré le ministre. Par ailleurs, cette visite constitue aussi une occasion pour échanger les vues sur les questions arabes politiques et économiques d'intérêt commun, et à leur tête, la cause palestinienne et les situations dans certains pays arabes. L. N.

LA QUESTION DU JOUR

La transpiration abondante de Iraj Harirchi

Suite de la page une

Au lieu que le rôle du patient saisi par la maladie sous le regard d'autrui soit attribué à un vice-ministre, il l'aurait pu l'être à quelqu'un de plus élevé en termes de prestige et de célébrité. D'ailleurs, on ne peut exclure qu'à quelques détails près la scène ait tendance à se répéter, avec quelquefois pour vedette une personnalité internationale de premier plan. Une célébrité politique ou artistique ou sportive est en train d'officialier en public, sous les caméras forcément, et puis brusquement, la voilà qui s'arrête et prend aux traits près le même visage que Iraj Harirchi, pour se mettre à s'éponger le front du même geste décomplexé. Exit la célébrité. La reverra-t-on vivante ? Cela dépendra de sa résistance physique au coronavirus, de ses ressources les plus intimes, lesquelles ne coûtent rien à la sécurité sociale, puisqu'il n'y a pas encore de traitement à lui opposer. Le seul qu'on ait déployé jusqu'à présent s'appelle la mise en quarantaine, le confinement, les mêmes moyens utilisés autrefois avec les pestes. Or le confinement a déjà fait la preuve de son inefficacité. Ainsi de l'Italie, le pays qui en Europe s'est le plus servi de cette fausse protection, et qui comme par hasard se retrouve le plus touché. Il serait même devenu un foyer actif de propagation. En tout cas, c'est par un porteur italien que la maladie s'est insinuée en Algérie. Si par ailleurs l'OMS ne veut toujours pas déclarer l'état de pandémie, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'elle a peur du mot, ou qu'elle continue de complaire à la Chine, c'est peut-être aussi parce qu'elle doute qu'il puisse se former ailleurs qu'à Hubei d'autres foyers de propagation. La bonne nouvelle en effet, c'est que le nombre de contaminations décroît en Chine. C'est-à-dire à Hubei. Bien que la maladie se soit déjà propagée ailleurs en Chine, il n'est pas question de nouveaux foyers de propagation. Ailleurs qu'à Hubei, certes, les gens se contaminent également, mais à un rythme en diminution. Ce qui tend à prouver que le pic de l'épidémie a déjà été atteint. Ce qu'affirment du reste les Chinois, mais que l'OMS ne confirme pas encore. M. H.

Enseignement supérieur 60 000 étudiants étrangers sont passés par l'Université algérienne depuis 62

L'Université algérienne a accueilli 60 000 étudiants étrangers depuis l'indépendance du pays en 1962, a indiqué, hier à Oran, le sous-directeur de la coopération multilatérale auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). «Environ 60 000 étudiants étrangers en provenance de 62 pays sont passés par l'Université algérienne», a précisé Karim Khecheni à l'occasion d'une rencontre internationale sur la gestion du programme de mobilité universitaire dans le bassin méditerranéen «Erasmus+ ICMED». «On dénombre actuellement la présence en Algérie de 8 851 étudiants étrangers en provenance d'une soixantaine de pays, notamment d'Afrique, de pays arabes, d'Asie et d'Europe», a-t-il fait savoir. S'agissant de la mobilité universitaire sortante, les respon-

sables auprès du MESRS a fait état de quelque 26 000 étudiants algériens inscrits à l'étranger en 2017, dont près de 3 000 boursiers de différentes catégories, tandis que le nombre de bourses octroyées s'est élevé à 9 370 grâce au programme national exceptionnel. «L'Algérie n'est pas en reste du vaste mouvement d'ouverture à l'international du système universitaire dans le monde», a-t-il souligné, ajoutant que «la mobilité des étudiants est, au contraire, inscrite dans une longue tradition d'échanges avec des partenaires étrangers». L'intervenant a soutenu, à ce titre, que «la stratégie du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de notre pays favorise plusieurs formes de mobilité internationale». A cet égard, a-t-il cité quatre catégories de mobilité relatives à «l'accueil des étudiants étran-

gers», «aux étudiants algériens bénéficiaires d'une bourse du gouvernement qui se rendent dans un autre pays pour suivre un programme d'études en graduation ou post-graduation», aux «étudiants algériens et étrangers bénéficiaires d'un programme conjoint de coopération internationale», et «aux doctorants algériens bénéficiaires d'un financement du gouvernement algérien pour la finalisation de leurs thèses de doctorat dans le cadre d'un programme national exceptionnel». Le responsable auprès du MESRS a, en outre, mis l'accent sur le déploiement du réseau universitaire algérien à travers tout le territoire national, comptant 106 institutions réunissant près de 1,6 million d'étudiants et plus de 60 000 enseignants-chercheurs, soit un taux d'encadrement d'un enseignant pour 26 étudiants. Younés G.

Oran/ 11^e édition

Ouverture du Salon international des voyages, des transports et de l'équipement hôtelier

■ La 11^e édition du Salon international des voyages, des transports et de l'équipement hôtelier et de restauration s'est ouverte hier, au Centre des conventions «Mohammed-Benahmed» d'Oran, avec la participation de 300 exposants algériens et étrangers.

Par Hania C.

L'événement, dont l'ouverture a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hassane Mermouri, enregistre la participation d'opérateurs du secteur touristique de plusieurs pays, dont la Tunisie, le Maroc, la Turquie, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unis, la France, la Tanzanie, l'Éthiopie, et la République Tchèque, ainsi qu'une forte participation des professionnels algériens. La manifestation, placée sous le slogan : «Tourisme, accueil et hospitalité au rendez-vous», vise à impulser la destination touristique de l'Algérie, faire découvrir les potentialités touristiques nationales, et promouvoir les produits de différentes agences de voyages, établissements hôteliers et stations thermales. L'événement économique, organisé jusqu'au 29 février, à l'initiative de l'agence de communication «Astra» à Oran et sous le parrainage du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, est une occasion d'échanger entre les opérateurs algériens et leurs homologues étrangers, des expériences dans le domaine du développement d'une industrie touristique et offrir les meilleurs services pour attirer les touristes en prévision de la saison estivale 2020. La



manifestation se caractérise par deux espaces, le premier consacré au «tourisme, voyage et transport» pour présenter les exposants et promouvoir leurs produits auprès de tous les pro-

fessionnels et du grand public. Le second est dédié aux exposants «d'équipements, services et équipements hôteliers et restauration», pour permettre aux professionnels de mettre en

avant les derniers équipements dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration pour répondre à la demande croissante dans ce domaine, d'autant qu'une centaine de projets sont en phase de

réalisation à Oran, selon la même source. Les ateliers de formation au profit des agences de voyage et de tourisme, les séances de cuisine algérienne, ainsi que les conférences abordant divers sujets, dont «l'investissement en Algérie», «l'art d'accueil en hôtellerie», «promouvoir la destination algérienne», constituent les nouveautés de cette édition. Des rencontres «be-to-be» entre les professionnels sont également prévues, en plus des visites guidées dans la wilaya d'Oran et sa banlieue et des exposés sur les équipements de cuisine pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Par ailleurs, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a inauguré un hôtel dans la commune d'Arzew (est d'Oran), avant de s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'un village touristique dans la localité de Cristel, relevant de la commune de Gudyl. Les deux établissements entrent dans le cadre de l'investissement privé.

H. C./APS

Tizi-Ouzou

Près d'un milliard de DA pour la réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe financière de 999,662 millions de DA a été accordée, cette année, à la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'entretien et la réhabilitation des chemins de wilaya et communaux à travers les 67 communes, a-t-on appris hier auprès des directions locales de la Planification et du Suivi budgétaire (DPSB) et des Travaux publics (DTP). Selon la DPSB qui a communiqué ces chiffres à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en session extraordinaire pour débattre de la situation du développement local, ce montant a été mobilisé sur une enveloppe globale de plus de 6,457 milliards de DA octroyée à la wilaya au titre des programmes sectoriels et plans communaux de développement (PSD et PCD) pour l'exercice

2020. Sur les 999,662 millions de DA, un montant de 699, 662 millions de DA est réservé à l'entretien des sections plus dégradées des chemins de wilaya et dont la consistance a été évaluée à 58 km de routes. Le reste de cette enveloppe, soit 300 millions de DA, est destiné à la réhabilitation des chemins communaux, a indiqué la DTP qui a observé que les cahiers des charges pour confier ces projets sont en cours d'élaboration. Cette même direction a rappelé que plusieurs programmes d'entretien des chemins de wilaya, qui sont les plus touchés par des problèmes de dégradation, ont été inscrits, dont une enveloppe de 20 millions de DA dégagee sur le budget primitif 2020 pour la réalisation de travaux de reprofilage, de grosses répara-

tions et de traitement des glissements et dont le cahier des charges est en phase de préparation. En 2018, une enveloppe de 40 millions de DA a été également dégagee pour l'entretien des chemins de wilaya pour la prise en charge de 16 sites et dont les travaux de réalisation ont atteint un taux de 50 %, selon la DTP. Quant aux opérations de réhabilitation et d'entretien des chemins communaux, en plus des 300 millions de DA dégagés pour l'exercice de l'année en cours, un programme doté d'une enveloppe financière cumulée de plus de 2,783 milliards de DA pour le revêtement de 492 km, est en cours de réalisation. Sur ces 492 km qui seront touchés par cette opération, les travaux de réhabilitation de 220 km ont été achevés, a-t-on précisé. Pour

le développement du réseau routier de la wilaya, plusieurs études ont été réalisées par la DTP, dont une étude pour la réalisation de la voie express Ain El Hammam-Draa El Milan, sur 60 km et qui vise à relier 17 communes du sud de la wilaya à la pénétrante qui va relier Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest. Cette même direction a aussi achevé les études d'aménagement de la RN 12 en axe autoroutier sur 14 km, de la liaison Fréha-Aghrib-Azeffoune sur 28 km, de la liaison Maatkas-pénétrante sur 20 km, de réalisation des déviations des agglomérations de Larbaa n'Ath Irathen, Ain El Hammam, Ouadhias et Makouda, et l'étude de la liaison de la sortie est de Tizi-Ouzou-Redjaouna-Boukhalfa, a-t-on ajouté.

May H.

Mostaganem

Fermeture d'une laiterie privée pour fraude

Une laiterie privée à Mostaganem a été fermée par les services de contrôle du commerce d'Oran pour fraude sur la composition du lait en poudre conditionné en sachet plastique, a-t-on appris hier du directeur régional du Commerce d'Oran. La laiterie privée, sise à Mostaganem, a été fermée par les services de contrôle du commerce pour tromperie sur la composition du lait en poudre conditionné en sachet plastique, en deçà des normes requises et également pour non-observation des règles d'hygiène, a indiqué, à l'APS, Fayçal Ettayeb. Le responsable a expliqué que le taux de matière sèche, après analyse physico-chimique d'échantillons prélevés en laboratoire du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) d'Oran, s'est

avéré en deçà des normes requises. L'enquête diligentée, sur instruction du ministère de tutelle par les services de contrôle de la Direction régionale du commerce d'Oran sur ce produit subventionné, élargie à la vérification systématique de certaines pratiques délictueuses telles qu'avancées par certains distributeurs, n'a révélé aucun cas de vente concomitante, a fait savoir le responsable. D'autre part, il a fait observer que les laiteries, au nombre de 13, relevant de sa compétence territoriale, dont 4 à Oran, ont été inspectées dans le strict respect du cahier des charges et de la feuille de route qui les lient aux distributeurs. Par ailleurs, une saisie de 860 litres de lait pasteurisé conditionné en sachet plastique destiné à la consommation a été

opérée il y a peu à Sidi Bel-Abbès, après que les services de contrôle de la Direction du commerce de wilaya aient constaté que la cargaison a changé de destination, a indiqué la même source, soulignant qu'un procès-verbal de poursuite judiciaire a été dressé à l'encontre du contrevenant, «qui ne sera plus approvisionné». Une saisie de 500 litres de lait pasteurisé en sachet plastique a été aussi saisie à Oran par les services de contrôle, a-t-on ajouté, notant que l'opération a été effectuée en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, l'enquête menée sur le terrain par les services de contrôle de la Direction régionale du commerce d'Oran, qui regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Ain

Témouchent et Tlemcen, a révélé que 60 communes sur 191 que compte la région d'Oran, notamment celles enclavées, ne sont pas desservies en lait pasteurisé conditionné par le dispositif en place. «Nous œuvrons d'arrache-pied pour un meilleur approvisionnement», a déclaré M. Ettayeb, affirmant que le circuit de distribution est aujourd'hui mieux maîtrisé et que le nombre de producteurs et de distributeurs, ainsi que les quantités produites de lait pasteurisé conditionné en sachet plastique sont connus. Sur 189 distributeurs de lait dénombrés dans la région relevant de sa compétence territoriale, dont 42 à Oran, 5 ont été interdits d'exercer jusqu'à ce qu'ils régularisent leur situation, a-t-il fait savoir.

Yanis F.

Registre du commerce

Hausse du nombre des nouveaux inscrits en janvier

Le nombre des nouveaux inscrits au registre du commerce, des personnes morales et physiques, a enregistré une hausse en janvier 2020 par rapport à janvier 2019, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Commerce.

Par Hacène B.

Le nombre de nouvelles inscriptions au registre du commerce en janvier 2020 a ainsi atteint 15 390 personnes physiques contre 11 459 en janvier 2019, soit une augmentation de 34,3 %.

Ainsi, le total des nouveaux inscrits (personnes physiques et morales) s'élève à 17 101 en janvier 2020 contre 12 645 en janvier 2019, soit une hausse globale de 35,20 %.

même pour les nouveaux inscrits parmi les personnes morales, leur nombre était de 1 135 en décembre 2019 (1 711 en janvier 2020), soit une hausse de 50,7 %.

Le total des nouveaux inscrits (personnes physiques et morales) en décembre 2019 était de 8 936 (17 101 en janvier 2020), soit une hausse globale de +4,91 %, précise la même source.

Par ailleurs, le climat propice à l'investissement en Algérie commence à s'instaurer à la faveur de la nouvelle dynamique du gouvernement, et à un rythme accéléré en termes de nombre d'inscrits, mu par le retour de la dynamique commerciale avec un volume sans précédent, selon les statistiques relatives aux inscrits au registre du commerce en janvier 2020 par rapport aux années passées.

H. B./APS



PHOTO: R.

El-Oued

Près de 80 exposants au Salon national des entreprises économiques

Près de 80 exposants prennent part au Salon national des entreprises économiques ouvert hier à l'Université chahid Hamma-Lakhdar à El-Oued. Ces entreprises (publiques et privées) ont été sélectionnées pour avoir joué un rôle important dans l'accompagnement pédagogique des étudiants (Licence et

Master) dans leurs travaux de recherches et leurs stages pratiques de fin d'études, a indiqué à l'APS la chargée de communication du salon. Cette première édition du salon, dont la plupart des participants (80 %) exercent dans différentes filières de l'industrie et de la production, dont l'industrie alimentaire, l'agroali-

mentaire et la transformation, a pour objectif de répondre aux besoins du marché local, a précisé Ahlem Harrach. Elle vise à offrir aux opérateurs économiques une opportunité pour exposer leurs produits et leur savoir-faire dans le cadre des efforts menés pour l'ouverture de l'université sur son environne-

ment socioéconomique, a-t-elle souligné. Des organismes liés au monde de l'investissement industriel, dont des banques, compagnies d'assurance et institutions de services, en plus des établissements de formation participent également à cette manifestation. Initié par l'Université d'El-Oued en marge du séminai-

re du Doctorat international pluridisciplinaire, placé sous le signe «technologies modernes et qualité de vie», il tend à offrir aux étudiants et aux chercheurs universitaires l'occasion de bénéficier de stages pratiques au sein d'entreprises économiques, selon les organisateurs.

M. Y.

Plombé par le coronavirus

Pétrole : le prix du baril WTI au plus bas depuis un an

Le pétrole poursuivait sa chute hier matin, le baril américain de WTI tombant à un niveau plus vu depuis janvier 2019, dans un marché qui continue de s'inquiéter de la propagation du nouveau coronavirus. Le baril de WTI pour livraison en avril perdait 1,16 % par rapport à la clôture de mardi, à 49,32 dollars, quarante minutes après être tombé à 48,99 dollars, un plus bas en presque quatorze mois. Le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance valait 54,19 dollars à Londres, en baisse de 1,40 %.

après déjà deux journées noires. L'épidémie apparue en décembre dans le centre de la Chine a déjà atteint un pic dans ce pays, où elle a contaminé quelque 78 000 personnes dont plus de 2 700 sont mortes, ont indiqué hier les autorités chinoises. Elle touche de plus en plus de pays, y compris en

Europe : la maladie Covid-19 concerne désormais, Chine mise à part, plus d'une trentaine d'Etats où elle a fait plus de 40 morts et 2 500 contaminations. Et «les perspectives concernant la demande (de pétrole) qui, selon le directeur de l'Agence Internationale de l'Energie, sera la plus faible depuis

une décennie cette année quoi qu'il arrive, pourraient se détériorer encore plus à en juger par les remarques qu'il a faites hier à Londres», a souligné M. Weinberg. «Si l'Opep+ tarde trop à sortir des mesures pour contrer l'impact sur la demande, les prix pourraient tomber assez vite, avec un baril de

Brent pas si loin de 50 dollars», a renchéri Craig Erlam, analyste. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, dont la Russie, se réunissent la semaine prochaine à Vienne, en Autriche, pour se mettre d'accord sur leur stratégie afin de soutenir les cours.

R. N.

Europe Les marchés boursiers en berne

LES CRAINTES de la propagation du nouveau coronavirus en Europe se multiplient et pourraient avoir des répercussions économiques notables, essentiellement sur les marchés boursiers. Hier, vers 10h00 GMT (11h00 à Alger), presque toutes les Bourses européennes perdaient plus de 1 % : Francfort lâchait 1,77 %, Paris 1,10 %, Madrid 1,12 %, Zurich 1,14 %. Seule la place de Milan limitait ses pertes (-0,37 %). L'indice vedette allemand, le Dax qui a perdu 7,48 % en une semaine, a même baissé brièvement de plus de 3 % en début de séance. Les Bourses de Paris et de Londres ont pour leur part perdu brièvement plus de 2 % dans la matinée. Depuis le début de l'année, le CAC 40 accuse un recul de plus de 6 %. La Bourse de Moscou (-1,67 % hier) est de son côté en repli d'environ 7 % depuis le début de l'année.

M. L.

Illizi

Identification des besoins de développement à Ohanet

■ Une commission a été dépêchée à la localité enclavée d'Ohanet pour cerner ses besoins de développement en vue d'y améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris hier auprès de l'Assemblée populaire communale d'In-Amenas (Illizi).

Par Lyes B.



La démarche vise l'amélioration de la prise en charge des attentes de la population dans ces zones enclavées, a affirmé à l'APS le membre de l'APC d'In-Amenas, Barize Khirani, ajoutant qu'un projet de raccordement des foyers au réseau de gaz naturel figure parmi les opérations prioritaires devant y être concrétisées. Ce qui permettra

d'alléger les souffrances de la population locale et la soulager des contraintes et désagréments de l'approvisionnement en bonnes de gaz butane depuis le point le plus proche, à savoir la commune d'In-Amenas distante de 120 km, a-t-il expliqué. De son côté, le délégué de l'antenne communale d'Ohanet, Abdeldjedbar Ouankerbri, a fait

état de l'existence déjà d'une étude du projet, faite par les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonegaz) et qui n'attend que son exécution. La localité d'Ohanet, située sur la RN-3 reliant les wilayas d'Illizi et Ouargla, compte une population de quelque 700 habitants et est considérée comme une impor-

tante zone industrielle de la wilaya d'Illizi, où opèrent plusieurs entreprises énergétiques et industrielles. Une opération a été lancée pour le recensement des zones d'ombre dans les régions enclavées à travers la wilaya d'Illizi, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises à ce sujet lors

de la dernière rencontre gouvernement-walis. Parmi les préoccupations devant être prises en charge pour leur amélioration, les conditions de scolarisation, les prestations de santé, le désenclavement et le raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'eau potable, selon les services de la wilaya.

L. B./APS

Tizi-Ouzou

Installation d'une commission d'analyse des contraintes à l'investissement

Le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, a annoncé, mardi, l'installation d'une commission d'analyse des contraintes qui freinent l'investissement dans la wilaya, en vue d'y apporter des solutions.

Intervenant lors d'une rencontre avec les investisseurs de la wilaya en vue d'écouter leurs doléances, M. Djamaa a indiqué que cette commission, présidée par le secrétaire général de wilaya et composée des directeurs de l'exécutif concernés, analysera toutes les contraintes soulevées par investisseurs. «Une situation détaillée et précise des contraintes sera finalisée

dans environ deux mois, ce qui nous permettra d'y apporter des solutions», a-t-il rassuré.

Concernant le problème de viabilisation des zones d'activité de la wilaya qui se pose de manière récurrente lors des réunions consacrées à la situation de l'investissement au niveau local, le wali a observé que 40 % du foncier attribué à des opérateurs est toujours inexploité alors qu'il y a une forte demande de terrains par des porteurs de projets,

Il a indiqué qu'une procédure de récupération «est lancée» par la wilaya. Une commission, qui a été instituée par le wali, a lancé

une opération de vérification au cas par cas de ces investissements qui n'ont pas été concrétisés.

Pour ce qui est des terrains qui ont été cédés, la réglementation permet à l'administration de pénaliser l'investisseur qui n'a pas réalisé son projet à hauteur de 5 % de la valeur vénale du terrain, a expliqué le wali.

Concernant les terrains affectés par décision administrative, la démarche consiste en l'établissement d'un constat sur le terrain et d'un dossier sur le cas suite à quoi une décision d'annulation de l'affectation du terrain sera prise.

Quant aux lots attribués dans le cadre d'une concession établie par les services des domaines, la procédure impose d'aller à la résiliation par voie de justice, a ajouté M. Djamaa.

Concernant le problème de prise de possession des assiettes par les opérateurs à cause de la non-viabilisation des zones, notamment des problèmes d'accès et d'énergie, le wali a indiqué qu'il va saisir le ministère de l'Industrie en vue de lui proposer d'élargir le statut des organismes gestionnaires de ces zones afin qu'ils puissent devenir opérateurs aménageurs, a-t-il annoncé.

«Vu que ces zones n'ont pas été aménagées au début et ont été attribuées sans conformité et sans réalisation des différentes viabilités, nous comptons faire des propositions concrètes au ministère de l'Industrie pour rattraper ces besoins en viabilité, principalement en matière d'énergie, d'assainissement et d'aménagement des accès et parmi ces solutions, nous allons demander d'élargir les prérogatives des gestionnaires de ces zones», a-t-il ajouté.

«En devenant des promoteurs-aménageurs, ces organismes de gestion peuvent prétendre à des prêts bancaires et avec une contribution de l'Etat et une participation des investisseurs, des opérations d'aménagement peuvent être lancées dans le cadre de ce financement mixte», a-t-il observé.

S'agissant des problèmes d'énergie posés par des investisseurs qui ont réalisé leurs usines mais qui ne peuvent entrer en activité en raison de cette contrainte à l'instar de l'unité de recyclage de déchets Aluverplas implantée à la zone d'activité de Tala Athmane, le ministère de l'Industrie sera saisi pour solliciter une enveloppe financière afin de régler ce problème, a souligné le chef de l'exécutif de wilaya, qui a indiqué que la wilaya va relancer le dossier de demande d'une enveloppe financière pour la viabilisation de ces zones.

Ali T.

Ghardaïa

Près de 200 agressions sur les ouvrages électriques et gaziers

Le nombre d'agressions enregistré sur les réseaux d'électricité et gazier de la wilaya de Ghardaïa a atteint, durant l'année écoulée, un total de 191 agressions, selon la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonegaz).

Les agressions sur les ouvrages électriques et gaziers à Ghardaïa, qui connaissent une escalade, entraînent des préjudices financiers pour la société et pénalisent les abonnés, ont indiqué les responsables locaux de Sonegaz en marge d'une campagne de sensibilisation sur ce phénomène.

Elles ont été souvent provoquées par l'exécution de divers travaux effectués par des entreprises de réalisation sans tenir compte du réseau de distribution d'électricité (aérien et souterrain) ainsi que celui du gaz, selon les explications fournies.

Le réseau de distribution de l'électricité de la wilaya de Ghardaïa a subi 49 agressions,

dont 13 sur les ouvrages aériens et 36 sur les ouvrages souterrains, pénalisant 108 290 abonnés. Celui du gaz a, quant à lui, subi 142 agressions sur les conduites pénalisant 613 abonnés, selon les statistiques de la direction locale de la Sonegaz.

Les services de la Sonegaz ont enregistré, durant les sept dernières années (2013/2019), 331 agressions sur le réseau d'électricité et 1 335 sur le réseau gazier, engendrant à l'entreprise un préjudice financier de plus d'un milliard DA, représentant le montant des frais de réparation des dégâts causés aux ouvrages et conduites en question.

En plus de ce manque à gagner, la direction locale de Sonegaz détient également sur ses différents abonnés un montant cumulé de créances impayées de près de 1,8 milliard de DA, dont une ardoise de plus 1,4 milliard DA inscrite au passif des administrations, agriculture et industrie, et 490 millions

DA pour les abonnés ordinaires.

Les services de la Sonegaz ont relevé aussi plusieurs cas de branchements illicites sur le réseau électrique et des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des contrevenants.

Ils appellent, par ailleurs, les services des communes à procéder aux travaux d'élagage des palmiers et arbres pour la sécurisation du réseau électrique aérien.

La wilaya de Ghardaïa dispose de plus de 6 000 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3 033 transformateurs avec 141 448 abonnés au réseau électrique et 1 774 km de réseau de gaz naturel et 17 stations de distributeurs publics avec 84 410 abonnés, soit un taux d'électrification de 98,76 % et un taux de pénétration de gaz naturel de 76,66 %, selon les statistiques de l'entreprise.

L. Y.

44^e anniversaire de la proclamation de la RASD

Le Maroc intensifie la répression dans les territoires occupés

■ Les forces marocaines ont intensifié la répression dans les territoires sahraouis occupés, notamment à El-Ayoune où l'occupant a déployé ses troupes, renforcé son dispositif répressif et assiégé la ville afin d'empêcher les Sahraouis de célébrer le 44^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Par Hania G.

D'après une source judiciaire citée par l'agence de presse sahraouie, SPS, les forces d'occupation ont déployé leurs troupes dans les différentes rues et quartiers de la ville d'El-Ayoune occupée pour empêcher et dissuader les Sahraouis d'organiser des événements ou manifestations pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de la RASD.

Ainsi, des dizaines de militants sahraouis ont été arrêtés ou menacés ces derniers jours par les forces de l'occupation marocaine à l'approche de ce grand événement, le 27 février, selon diverses organisations de défense des droits de l'Homme.

Le Maroc recourt souvent à ces mesures répressives afin d'empêcher les Sahraouis de célébrer des fêtes nationales, de dénoncer les violations de leurs droits par l'occupant notamment le droit à l'autodétermination et à l'indépendance ou pour les dissuader de défendre les prisonniers détenus dans les geôles marocaines.

Dans ce contexte, un militant sahraoui a indiqué que «ces dernières semaines, la police marocaine a arrêté, placé en état d'arrestation ou menacé des dizaines de militants sahraouis des droits de l'Homme ... ainsi que des proches de prisonniers politiques (Groupe Gdeim Izik et autres)».

En réaction à ces arrestations, les organisations HRW (Human Rights Watch), AI (Amnesty International) et RSF (Reporters Sans Frontières) exhortent l'occupant marocain à libérer ces militants «immédiatement et sans condition».

La répression marocaine dénoncée

Dans son rapport annuel de 2019 sur les droits de l'Homme présenté au mois de janvier, l'ONG américaine Human Rights Watch a dénoncé les autorités marocaines qui empêchent systématiquement les rassemblements en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et entravent le travail des ONG sahraouies des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé.

Les autorités marocaines «empêchent systématiquement les rassemblements en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, et font obstruction au travail de certaines ONG sahraouies de défense des droits de l'Homme et agressions physiques contre des militants et des journalistes, en détention ou dans la rue», s'indigne l'organisation.

L'organisation américaine, dans son rapport, a enregistré «la détention continue de 23 Sahraouis par le Maroc après avoir été condamné à la suite de procès inéquitables en 2013 et 2017 sur la base d'aveux forcés, sans enquête sérieuse sur leur torture physique dans les postes de police et de la gendarmerie, après les affrontements qui ont éclaté suite au démantèlement violent et sanglant par les autorités marocaines du camp de protestation Gdeim Izik près d'El-Ayoune occupé, en 2010».

L'ONG a également souligné que le processus de paix supervisé par les Nations unies, entre le Front Polisario et le Maroc pour l'autodétermination au Sahara occidental, est au point mort depuis la démission de l'envoyé spécial Horst Kohler, et qu'aucun successeur n'est désigné pour le moment.

Dans un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa) a dénoncé les violations continues par l'occupant marocain des droits fondamentaux du peuple sahraoui, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

La Codesa a abordé les violations commises par le Maroc au cours du mois de novembre 2019 dans le domaine des droits de l'Homme à l'égard des civils sahraouis dans les villes du Sahara occidental, où les services militaires et civils marocains continuent de confisquer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans un déni flagrant du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'Homme.

Malgré la sourde oreille du Maroc, ajoute la Codesa, «un groupe de pays de l'Union européenne continue de soutenir l'occupant marocain en continuant d'exproprier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de manière pure et simple sur la



base d'une politique conspiratrice visant principalement à exploiter les ressources naturelles, minérales et halieutiques du Sahara occidental, notamment par la France et l'Espagne». Le Maroc a continué de confisquer le droit des civils sahraouis à exprimer et manifester pacifiquement dans les villes du Sahara occidental, assiégeant de nombreux sites et lieux avec divers appareils répressifs et empêchant les manifestants sahraouis de les atteindre, en utilisant divers outils et moyens avec des pratiques dégradantes de la dignité humaine, a-t-on dénoncé dans le rapport.

L'Afrique du Sud pré-occupée par la poursuite de l'occupation marocaine et la violation des droits du peuple sahraoui

Le vice-ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Alban Potts, a exprimé mardi sa préoccupation de son pays en

raison de la persistance de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, depuis près de quatre décennies.

Dans son discours prononcé lors de la 43^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, le diplomate sud-africain a dénoncé la violation flagrante du droit international qui sape les efforts de la communauté internationale pour la résolution du conflit au Sahara occidental, affirmant que «Pretoria espère contribuer d'une manière efficace, et donne une impulsion au peuple sahraoui pour obtenir son droit à l'autodétermination».

Pour M. Potts, la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans cette dernière colonie en Afrique, suscite beaucoup l'intérêt du gouvernement sud-africain, qui «renouvelle une fois de plus son appel à toutes les parties internationales pour qu'elles veillent à ce que le peuple sahraoui jouisse des droits prévus par le droit international afin d'obtenir son droit à l'indépendance et à la paix».

Le discours prononcé par M.

Alban Potts, mardi à Genève, reflète en grande partie la volonté de l'Afrique du Sud, et son intérêt pour la cause sahraouie.

Il a réitéré le ferme soutien de son pays, à la lutte du peuple sahraoui, et la voie du règlement tel que défini par le droit international et les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité relatives au dossier.

Il convient de noter que l'Afrique du Sud est l'un des pays les plus actifs du Groupe de Genève pour soutenir le Sahara occidental, et travaille fortement au niveau de l'ONU, et des organisations internationales pour défendre les droits du peuple sahraoui et mettre en évidence la réalité des violations des droits de l'Homme et du pillage des ressources naturelles dans les parties occupées du Sahara occidental.

Le Groupe de Genève comprend des pays ayant des relations diplomatiques avec la République sahraouie démocratique (RASD).

H. G./APS

Solidarité

L'Association «El-Irchad wa El-Islah» lance une caravane d'aides humanitaires au profit des Libyens

L'Association «El-Irchad wa El-Islah» a donné, mardi à Alger, le coup d'envoi de sa première caravane d'aides humanitaires composées essentiellement de produits alimentaires et de couvertures au profit du peuple libyen.

Cette première caravane du genre organisée par «El-Irchad wa El-Islah» au profit du peuple libyen s'inscrit dans le cadre d'une longue tradition de solidarité avec les peuples dans les pays arabes, en Afrique et dans le monde, a précisé le président de l'association, Nacereddine Hezzam.

Cette caravane organisée sous le signe

de la «solidarité maghrébine» comprend trois camions chargés de dons devant rejoindre Touggourt à partir d'Alger pour le premier, de Bordj Bou Arréridj pour le deuxième et de Ouargla pour le troisième, a précisé le président de l'association, ajoutant que la caravane rejoindra ensuite le poste frontalier de Debdeb où les aides seront remises à la partie libyenne.

Ces aides sont un gage de solidarité du peuple algérien avec le peuple libyen, a-t-il ajouté, souhaitant à ce dernier de dépasser cette épreuve et de retrouver la paix et la stabilité.

Le responsable a, dans ce contexte, assuré que l'association avait pris toutes les mesures nécessaires avec son homologue libyenne «Essalem» pour l'acheminement des aides aux Libyens.

De son côté, le président de l'organe de secours algérien relevant de l'Association «El-Irchad oua El-Islah», Mohamed Bouchiba, a souligné que l'association avait à son actif plusieurs initiatives humanitaires analogues en direction des Sahraouis, des Palestiniens, des Syriens, des Somaliens, des Rohingyas et des Tchadiens.

APS



Accord nucléaire iranien

Réunion de conciliation ardue à Vienne

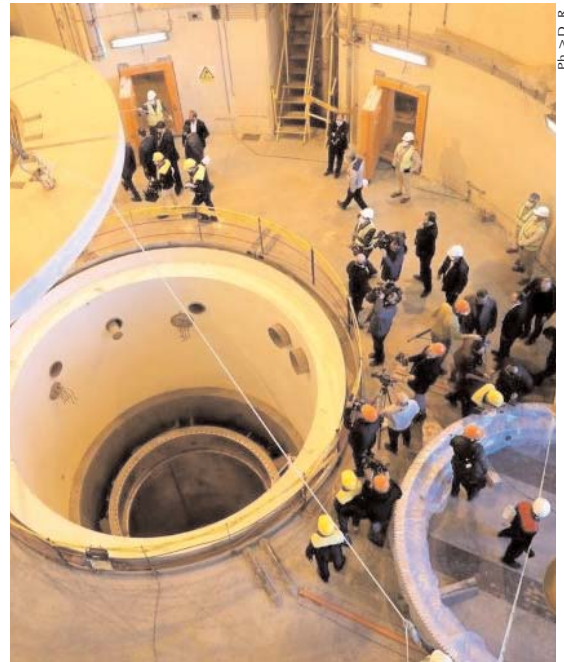
■ Les Européens, la Chine et la Russie ont commencé hier à chercher avec l'Iran un terrain d'entente sur son programme nucléaire, lors de leur première rencontre depuis le lancement d'une procédure contre Téhéran, accusé de violer l'accord de 2015.

Par Rosa C.

Qualifiée dans les médias par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov de «chance pour arrêter l'escalade avant qu'il ne soit trop tard», leur réunion se déroule à Vienne, en Autriche, au niveau des directeurs politiques. Elle a lieu dans le cadre de la commission mixte, l'instance de discussion prévue par l'accord sur le nucléaire iranien. Aucun délégué n'a fait de commentaire à son arrivée à l'hôtel où ont lieu les discussions, a constaté l'AFP. Aux termes du mécanisme de règlement des différends prévu par l'accord, les parties doivent tenter de trouver une solution avant de décider s'il convient de la soumettre aux ministres des Affaires étrangères. L'absence de conciliation peut mener au rétablissement par le Conseil de sécurité de l'ONU de toutes les sanctions qui avaient été levées dans le cadre de l'accord de Vienne, mais les Européens

assurent que tel n'est pas leur objectif. La rencontre est présidée par Helga Schmid, spécialiste du dossier auprès du haut représentant de l'UE, Josep Borrell. Outre l'Iran, elle réunit des représentants de la Chine, la Russie, du Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. L'accord historique de Vienne est sérieusement menacé depuis que les États-Unis l'ont dénoncé unilatéralement en 2018. Téhéran, asphyxié par les sanctions, a riposté en s'affranchissant, depuis mai 2019, de plusieurs de ses engagements tous les deux mois, rappelle l'ONG américaine Arms Control Association. Les Européens considèrent que les violations décidées par les autorités iraniennes ne sont toutefois pas encore toutes irréversibles. Pour l'instant, l'Iran a déclaré qu'il poursuivait sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), permettant aux inspecteurs d'avoir accès aux installations déclarées. «Nous avons tous intérêt à sauver le JCPOA (acronyme

anglais pour Plan d'action global commun, désignant l'accord) pour que les inspecteurs puissent continuer leur travail en Iran», estime un diplomate interrogé par l'AFP. «Mais les négociations entre l'Iran, les Européens, la Chine et la Russie n'ont pas de date butoir et on est encore loin d'un résultat, un calendrier n'ayant pas été arrêté, a-t-il ajouté. A la mi-février, l'Iran s'est dit disposé à annuler tout ou partie des mesures prises pour se désengager de l'accord, seulement si l'Europe lui assure en échange des avantages économiques «significatifs». En janvier 2019, un mécanisme de troc nommé Instex a été créé par les Européens pour contourner les sanctions américaines imposées à l'Iran en évitant d'utiliser le dollar. Instex doit fonctionner comme une chambre de compensation permettant à l'Iran de continuer à vendre du pétrole et d'importer en contrepartie d'autres produits. Il n'a jusqu'à présent favorisé aucune transaction. L'Iran réclame notamment des achats de pétrole pour limiter l'impact économique des sanctions américaines. En échange, Téhéran pourrait «au moins geler ses stocks d'uranium» selon le diplomate.



P.N. - A. D. R.

Téhéran produit actuellement de l'uranium enrichi à un taux supérieur au seuil de 3,67 % fixé par l'accord et ne respecte plus la limite de 300 kilos imposée à ses stocks d'uranium enrichi. L'Iran a affirmé début janvier qu'il ne se sentait désormais plus tenu par aucune limite «sur le nombre de ses centrifugeuses». Ces prochains jours, l'AIEA, basée à

Vienne, doit remettre à ses pays membres les résultats de ses dernières inspections sur les capacités techniques de l'Iran et le stock d'uranium enrichi. L'accord de 2015 offre à l'Iran la levée d'une partie des sanctions internationales en échange de garanties destinées à prouver la nature exclusivement civile de son programme nucléaire. R. C.



Commentaire

Interférences

Par Fouzia Mahmoudi

Visiblement, la décision de la direction du Parti démocrate de ne pas soutenir Bernie Sanders, le candidat très à gauche des élections primaires du parti libéral, est la bonne au vu des récentes déclarations faites par le sénateur du Vermont lui-même. Car si depuis plusieurs semaines des personnalités modérées du Parti démocrate tentent de détourner les électeurs d'un vote Sanders, c'est surtout pour éviter que le candidat, qui souhaite rendre les soins médicaux et les études universitaires totalement gratuits, ne rebute pas les électeurs centristes qui pourraient alors s'abstenir ou même lui préférer, dans un scénario catastrophe, un vote Trump. Joe Biden, ancien vice-président d'Obama et Michael Bloomberg, ancien maire de New York, tous deux frôlant les 80 ans, semblent désormais être les seules planches de salut des modérés du Parti démocrate. Mais leurs campagnes ont du mal à décoller, leurs prestations lors des débats jugées très mauvaises et leurs scores lors des caucus, du moins pour Biden qui y participait, tout aussi décevants. Tout laisse à craindre ainsi aux démocrates que Sanders à de fortes chances d'être celui qui les représentera en novembre prochain face à l'actuel président américain. Toutefois, Sanders n'est semble-t-il pas prêt à accepter toutes les aides et accuse désormais la Russie de tenter de favoriser sa campagne. En effet, le candidat à l'investiture démocrate, actuellement en tête des sondages avec une large avance face à ses adversaires, a dénoncé cette semaine l'ingérence russe dans la campagne présidentielle américaine après des informations du «Washington Post» sur un soutien de Moscou à sa candidature. Selon le journal, des responsables américains ont informé le candidat d'interférences de Moscou en sa faveur. Des élus du Congrès ont aussi été briefés par les services de renseignement sur ces interventions supposées de Moscou. «Franchement, je me moque de savoir qui Poutine veut comme président. Mon message à Poutine est clair : restez à l'écart des élections américaines et lorsque je serai président, je m'en assurerai», a réagi Bernie Sanders dans un communiqué. Toutefois, et c'est bien pour cela que la direction du Parti démocrate tente à tout prix de favoriser ses concurrents, une victoire de Sanders aux primaires signifierait très vraisemblablement une victoire de Trump. Certes, on a vu ces dernières années les sondages se tromper comiquement, mais le discours «socialiste» de Sanders est considéré par beaucoup d'Américains, même progressistes, comme contraire à leur mode de vie et à l'identité des États-Unis. Reste à voir si les électeurs démocrates, avides de changements, continueront à pousser sa candidature, ou préféreront-ils jouer la carte de la sécurité et privilégieront un candidat qui aura toutes ses chances en novembre prochain contre un Trump avec un bilan au beau fixe. F. M.

Cameroun anglophone

L'armée accusée d'une tuerie par HRW, législatives partiellement annulées

Le meurtre d'une vingtaine de civils, dont 13 enfants, le 14 février au Cameroun anglophone en proie à un sanglant conflit séparatiste, a été perpétré par les «forces gouvernementales et une milice peule alliée», a accusé mardi Human Rights Watch (HRW). Et dans la soirée, le Conseil constitutionnel a annulé les législatives du 9 février dans une partie des deux régions peuplées par la minorité anglophone camerounaise qui avait largement ignoré le scrutin, en soutien aux indépendantistes ou bien par crainte de ces groupes armés qui leur avaient interdit d'aller voter. «Les forces gouvernementales et des membres de l'ethnie peule ont tué au moins 21 civils, dont 13 enfants et une femme enceinte (...) dans des conditions horribles», écrit HRW dans un rapport. L'armée a démenti dès les premiers jours, assurant qu'il s'agissait des conséquences d'un «malheureux accident» – l'explosion de conteneurs de carburant consécutive à des échanges de tirs entre soldats et rebelles séparatistes – et n'a évoqué la mort que de 5 civils. Survenu le 14 février dans le quartier Ngaruh du village de Ntumbo, dans la région du Nord-Ouest, le drame a coûté la vie, selon l'ONU, à 23 civils, dont 15 enfants – neuf de moins de 5 ans – et deux femmes enceintes.

«Les meurtres de civils, y compris d'enfants, dans des conditions horribles sont des crimes odieux qui devraient faire l'objet d'enquêtes effectives et indépendantes et leurs responsables devraient être traduits en justice», poursuit HRW. Pour l'ONG, qui cite des témoignages, les meurtres ont été commis par «10 à 15 militaires du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), unité d'élite de l'armée camerounaise, et au moins 30 Peuls armés». «Ils ont incendié cinq maisons, pillé de nombreux autres biens et passé à tabac des habitants. Les cadavres de certaines des victimes ont été retrouvés carbonisés dans leurs maisons», assure HRW dans un rapport, se référant aussi à des images satellite. L'ONG affirme que des «milices d'auto-défense» peules accusées par les séparatistes d'être «proches du gouvernement» ont attaqué dans un passé récent «des communautés où des séparatistes armés sont réputés opérers». «Les séparatistes armés ont pris pour cible les Peuls pour s'emparer de leur bétail», explique aussi HRW. Samedi, le président français Emmanuel Macron avait promis à un militant camerounais qui l'avait interpellé à Paris, en marge d'une visite au Salon de l'agriculture, de mettre «le maximum de pression» sur le chef de l'État Paul Biya pour que

cessent «des violences au Cameroun qui sont intolérables». Lundi, les services de l'immobilisable président, 87 ans dont 37 au pouvoir, s'étaient offusqués de ces propos, les qualifiant de «surprenants». Depuis 2017, les combats entre militaires et groupes armés séparatistes, mais aussi les exactions et crimes commis par les deux camps selon les ONG, a fait plus de 3 000 morts en trois ans et 700 000 déplacés. C'est précisément dans ces deux régions que le Conseil constitutionnel a annulé mardi soir les élections législatives du 9 février, dans 10 circonscriptions du Nord-Ouest et dans l'une du Sud-Ouest. Les séparatistes armés avaient appelé les Camerounais à ne pas aller voter le 9 février pour les législatives et les municipales, menaçant ceux qui le feraient. Le scrutin s'est déroulé dans le calme dans tout le pays à l'exception d'un incident dans le Nord-Ouest. L'un des deux principaux partis de l'opposition à Paul Biya avait appelé au boycott. La participation a été «faible» cependant dans tout le pays, selon l'Union africaine, mais tout particulièrement dans les zones anglophones. Ni les résultats officiels, ni le taux de participation n'ont été rendus publics à ce jour.

Un public nombreux au rendez-vous à Alger

Concert riche en rythmes du duo japonais Wagaku Miyabi

■ Un public nombreux est venu mardi soir, à la salle Ibn Zeydoun, assister au spectacle du duo japonais Wagaku Miyabi. Cette soirée, riche en rythmes, était une occasion pour découvrir une des musiques traditionnelles de ce pays. C'est la chanteuse Hara Yoshiko au tambour et Kojima Yoko à la flûte japonaise ont enchanté le public avec un spectacle de haute facture.

Par Abila Selles

Le public algérien démontre à chaque fois son ouverture sur les cultures du monde. Ce public, attiré par tout ce qui est art et culture, marque à chaque fois une forte présence lors des événements artistiques. C'est le cas, mardi soir à la salle Ibn Zeydoun, lors du spectacle du duo japonais Wagaku Miyabi. Des jeunes entre amis et d'autres en famille sont venus apprécier la prestation de la chanteuse Hara Yoshiko au tambour et Kojima Yoko à la flûte japonaise.

Apparu en kimonos noir et rouge, sous les applaudissements de l'assistance, le duo, Hara Yoshiko et Kojima Yoko, est monté sur la scène de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh el Feth, mise au fait de la tradition japonaise avec le décor d'une

façade de paravents disposés en ligne brisée ornée d'une soie violacée.

Durant une heure, les deux artistes, souriantes, ont présenté au public une dizaine de pièces qui perpétuent la tradition paysanne japonaise dans différentes situations de vie.

Les pièces «*Tao par Basara Aki et Koizumi Naoré*», «*Kagari Dengaku par Toki Tatara*», «*Buchiawaze Taiko*», chanson populaire de Chiba, «*Kokiri Kobuchi*», chanson populaire de Toyama, «*Takeda No Komoriuta*», chanson populaire de Kyoto, «*Retsu par Sato Bunta*», «*J-Pop Now*» et «*Fiesta par Kojima Yoko*», figurent parmi celles au programme de cette soirée qui a drainé un public assez homogène d'adeptes à la culture nipponne.

Très dynamiques, semant la joie parmi les spectateurs, le duo

japonais, exécutant des mélodies aux gammes pentatoniques étalées sur des rythmes ternaires, a restitué des situations de vies traditionnelles renvoyant au public une dizaine de pièces sur des thèmes de «*Image de cuisson de céramique*», «*Fête joyeuse, animée par des pêcheurs*», «*Chansons populaires de Toyama et Kyoto*», «*Peuple de Tsugarui nature*», «*J-Pop Senbon-Sakura, Hatsune-Mika*», «*Naruto*», célèbre bande dessinée et film d'animation au Japon.

Hara Yoshiko et Kojima Yoko ont ensuite réservé à l'assistance une surprise très appréciée. C'est celle d'interpréter les pièces «*Fiesta*» et «*Desert Rose*», aux thèmes tirés de la chanson mythique «*Ya lawled dirou hala*» du groupe mytique «*El Bahara*» de Sadek Djemaoui et du duo Sting-Mami, respectivement.

Intégrant le public dans l'ambiance de la scène et les tours



de chants qu'elles entonnaient, les deux artistes ont, à l'issue du spectacle, carrément quitté la scène pour gagner l'extérieur de la salle après avoir franchi la porte de sortie, et invité les spectateurs à se constituer en cercle et continuer à jouer et à chanter au milieu de l'arène qu'elles

venaient de créer.

En présence de membres de la mission diplomatique japonaise accréditée à Alger, les artistes ont interagi avec le public, qui a apprécié le programme proposé et savouré tous ses instants dans la délectation.

A. S.

L'art du goul populaire Un patrimoine menacé de disparition

Des participants à une conférence sur «*l'art du goul à El Bayadh*», organisée mardi à Oran, se sont accordés à dire que cet art populaire de l'oralité transmis de génération en génération est menacé de disparition.

Mehdaoui Noureddine, du centre universitaire d'El Bayadh,

qui a abordé les résultats préliminaires du projet de recherche sur l'art du goul à El Bayadh, ses formes et ses contenus au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Es Sénia, a indiqué que cet art populaire, ne se limitant pas seulement aux femmes

d'El Bayadh, est menacé de disparition dans la partie sud-ouest du pays.

L'intervenant a souligné que le nombre d'orateurs excellent dans cet art et de conteurs dans la région d'El Bayadh a fortement diminué, se limitant surtout à des personnes âgées, appelant à

accélérer la collecte de ce patrimoine populaire pour le préserver.

Le projet de recherche piloté par l'unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, la littérature et les arts du CRASC, a permis de recueillir plus de 73 recueils de goul en

arabe et en tamazight en six mois. Ces œuvres composées de 70 à 80 vers ont été recueillies dans 17 régions d'El-Bayadh, à l'instar de Labiodh Sidi Cheikh, El Bnoud, Chellala, Boussemghoun, Rogassa et Brizina.

Le goul est une expression populaire autodidacte de sentiments de femmes de la région, généralement accompagnée d'un tambourin traditionnel, «*Bendir*» et d'une danse collective appelée «*Es-Saf*». Cet art, qui remonte à des siècles, reflète la vie sociale et culturelle qui régnait dans la région.

F. H.

Concours «Farès El Kaouafi» Douze poètes en concurrence

Le coup d'envoi de la sixième édition du concours de poésie «*Farès El Kaouafi*» a été donné, mardi, à la Maison de la culture «*Mohamed-Siradj*» de la ville de Skikda, avec la participation de 12 poètes.

Ce concours, organisé sous le slogan «*Avec la poésie, nous jouons la mélodie de la vie*», comprend deux tours éliminatoires à l'issue desquels les lauréats seront sélectionnés et connus le 17 mars prochain à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire (19 mars), a affirmé, à l'APS, Zidane

Meghlaoui, directeur de la Maison de la culture.

M. Meghlaoui a souligné, également, que ce concours vise à «*découvrir les talents et de jeunes plumes créatives dans le domaine littéraire en général et de la poésie en particulier, en plus de faire connaître des œuvres de littérature, mettre en valeur le talent de leurs auteurs et les motiver pour qu'ils développent leur créativité*».

Il s'agit, souligne-t-il en outre, de «*contribuer au développement des tendances littéraires des jeunes et de les cultiver à*

l'avenir, mais aussi de créer une passerelle de communication et d'échanges entre les auteurs pour dynamiser la poésie en arabe classique et la promouvoir».

Selon le même responsable, ce concours est ouvert aux poètes de la wilaya de Skikda n'excédant pas 30 ans, ajoutant que les poèmes retenus doivent être écrits en arabe classique et n'ayant pas remporté de prix auparavant.

Le concours sera supervisé par un jury composé de poètes et d'enseignants universitaires et

sera présidé par Rabah Douas, en plus de Abdeslam Djaghdir et Riyad Massis.

Dans une déclaration à l'APS, M. Douas a indiqué que «*le jury évaluera les poèmes des participants en s'appuyant sur plusieurs critères tels que la sonorité des rimes, l'emploi de l'image poétique, le choix du lexique poétique, la construction et le style du poème en sus du bon usage des règles grammaticales et de conjugaison et la manière de réciter les vers*».

L. B.

Prix Rached ben Hamad Al-Charqi aux Emirats Quatre écrivains algériens lauréats

Quatre écrivains algériens ont reçu, lundi à Fujairah aux Emirats arabes unis (EAU), le Prix Rached ben Hamad Al-Charqi pour la création, dans sa deuxième édition.

Dans la catégorie théâtre, l'auteur Abdelmouaim Ben Sayeh a obtenu le 1^{er} Prix pour son texte «*Les poèmes de Iliade*», dans la catégorie de la

nouvelle, l'écrivain Miloud Yabrir a reçu le 1^{er} Prix pour sa collection «*L'homme sur le point de faire une chose*». L'auteur Abdelrachid Hemissi a décroché le 2^e Prix dans la catégorie du roman pour jeunes pour son roman «*Baqia Ben yaqghan*» et l'écrivaine Amina Benmensour s'est adjugé le 3^e Prix pour son roman «*Saâ oua nisf mina dhad-*

jidj» (Une heure et demi de vacance). Dans un message de félicitations publié sur le site web du ministère de la Culture, la ministre Malika Bendouda s'est félicitée d'«*une consécration reflétant les talents dont foisonne la scène culturelle nationale en jeunes créateurs talentueux et performants qui contribuent au rayonnement de la culture natio-*

nale». Institué en 2019 dans les domaines de la critique, le roman, le conte, la poésie et le théâtre, le Prix Rached ben Hamad Al-Charqi est décerné dans deux catégories : dans le roman pour adultes et jeunes, tandis que pour le reste des catégories, il est attribué aux jeunes.

M. K.

AGEND'ART

Cercle Frantz-Fanon de Riadh

El-feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 29 février :

Exposition d'arts plastiques

«*Diptyme... la connivence se*

fait art» d'Amel Kamilla

Hamidou et Samira Merabet.

Tarif d'entrée : 800 DA.

Galerie d'art de l'Opéra

d'Alger Boualem-Bessaih

(Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 10 mars :

Exposition «*Inspiration*» de l'ar-

tiste-peintre Fatma-Zohra

Bouaoui.

Boxe/Tournoi pré-olympique (6^e journée)

Abdelli (63 kg) se fait éliminer

LE BOXEUR algérien Yahia Abdelli (63 kg) a été éliminé mardi en 1/4 de finale du tournoi pré-olympique qui se déroule à la salle Arena de Dakar (Sénégal), en perdant aux points face au Mauricien, Colin Louis Richarno. C'est la cinquième élimination des Algériens après celles de Chemseddine Kramou (69 kg), Oussama Mordjane (57 kg), Fatima-Zahra Senouci (57 kg) et Sara Kali (69 kg). Un peu plus tôt, Mohamed Fiissi (52 kg) et Boualem Romaiça (51 kg) avaient composé leur billet pour les demi-finales en battant, respectivement, le Namibien Nestor Nashihanga Mekondj et la Botswanaïse, Modukanele Lethabo Bokamoso. Cette 6^e journée du tournoi pré-olympique de Dakar, consacrée aux quarts de finale, verra également l'entrée en lice d'Imane Khelif (60 kg), Younes Nemouchi (75 kg), Houmri Mohamed (81 kg), Abdelhafid benchebla (91 kg) et

Chouaib Bouloudinat (+91 kg). Lundi, Ichrak Chaib (75 kg) s'était qualifiée pour les demi-finales, en dominant la Congolaise Marie-Joël Mwika, aux points. L'Algérienne sera opposée à la Marocaine Khadija Mardi, pour le compte des demi-finales prévues mercredi. Chez les messieurs, les trois premiers valideront leur billet aux JO de Tokyo, excepté les catégories de 91 et +91 kg qui verront la qualification des finalistes seulement. Chez les dames, les finalistes seront qualifiées, sauf pour la catégorie des 51 kg où les trois premières valideront leur billet aux JO-2020. Le tournoi pré-olympique de Dakar se poursuivra jusqu'au 29 février, en présence de 13 pugilistes algériens (8 messieurs et 5 dames). A la fin du tournoi, 33 boxeurs (22 hommes et 11 femmes) seront qualifiés pour Tokyo-2020.

Championnat d'Algérie de cross

800 athlètes au rendez-vous à Oran

PRÈS DE 800 ATHLÈTES, toutes catégories confondues et dans les deux sexes, sont qualifiés au Championnat national de cross prévu samedi au niveau de l'hippodrome d'Es-Senia d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de la Ligue locale d'athlétisme. «*Nous sommes pratiquement dans la dernière ligne des préparatifs de ce rendez-vous. Tout est mis en œuvre pour que ce championnat, qui retourne à Oran après 28 ans d'absence, soit une totale réussite*», a déclaré le président de la Ligue oranaise, Brahim Amour. En fait, la dernière fois que la capitale de l'Ouest a accueilli le Championnat d'Algérie de cross remonte à 1992. La compétition s'était déroulée, à l'époque, au niveau du même site retenu pour le rendez-vous de samedi, rappelle-t-on. Ce sera la catégorie des vétérans qui ouvrira le bal à

partir de 12h15, une course qui sera suivie par celles des cadets, juniors et seniors, et ce, sur des distances variant entre 4 et 10 km, a précisé la même source, estimant au passage que l'épreuve sera une aubaine pour les athlètes de réaliser de bonnes performances, surtout qu'elle va se dérouler sur un «parcours plat». Par ailleurs, les organisateurs ont réquisitionné pas moins de quatre auberges de jeunes et deux hôtels à Oran pour héberger «dans les meilleures conditions» les participants au championnat, a fait savoir l'ancien coureur international, poursuivant qu'il tablait énormément sur ce championnat pour relancer le cross à Oran, «une spécialité ayant perdu énormément de son aura depuis plusieurs années», a-t-il déploré.

Cyclisme/Mondiaux-2020 sur piste

Chalé prêt pour le défi

LE CYCLISTE algérien Yacine Chalé est à pied d'œuvre à Berlin depuis lundi, en vue des Championnats du monde 2020 sur piste qui se dérouleront du 26 février au 1^{er} mars au vélodrome de la capitale allemande. Le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique commencera par disputer l'épreuve du scratch aujourd'hui à 19h50, avant de s'attaquer à la course aux points, vendredi à 18h30, selon le programme de compétition de l'Algérien. «*Il y a deux ans, je participais à mes tout premiers Championnats du monde. Le simple fait de m'y être qualifié représentait pour moi un accomplissement gigantesque. Mais cette fois, pour ma troisième participation, j'espère réaliser une performance de haut rang*», a indiqué Chalé sur sa page facebook. Vingt épreuves sont inscrites au programme des Championnats du monde sur piste. Parmi elles, 12 sont inscrites au programme des prochains Jeux Olympiques d'été

Tokyo-2020, à savoir la vitesse individuelle et par équipes, le keirin, la poursuite par équipes, l'omnium et l'américaine, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Foot féminin en Algérie

L'experte de l'UEFA livre ses recommandations

SIX PRINCIPALES recommandations figurent dans le rapport transmis à la Fédération algérienne de football (FAF) par l'experte technique de l'Union européenne de football (UEFA), la Néerlandaise Hesterine De Reus, en visite de travail du 4 au 9 janvier à Alger, dans le cadre d'un programme d'assistance au développement du foot féminin, a indiqué mardi la FAF. Ces recommandations portent essentiellement sur le personnel et l'organisation ainsi que la formation des jeunes catégories, en s'appuyant notamment sur des festivals nationaux des écoles de football, particulièrement chez les U13. De Reus,

CAN-2021 (Qualifications - 4^e journée) L'EN jouera le Zimbabwe dans un pays neutre

■ *L'équipe nationale de football jouera son match, comptant pour la 4^e journée du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, face au Zimbabwe.*



Les Verts auront une belle opportunité pour l'emporter

Par Mahfoud M.

L information a été rapportée par la Fédération zimbabwéenne (ZIFA) sur son site officiel. Celle-ci affirme qu'elle a reçu une correspondance de la Confédération africaine de football l'informant que ses stades ne sont pas conformes aux normes internationales pour accueillir des matchs internationaux. Le Zimbabwe recevra donc ses hôtes dans ces éliminatoires dans un pays voisin, soit sur un stade neutre, ce qui arrange les Algériens lors de ce match, mais aussi pour les autres formations. Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août, avant qu'elles ne soient avancées au mois prochain (23-

31 mars), en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi du tournoi continental, avancée à janvier au lieu de juin. A la veille de la 3^e journée, le Zimbabwe pointe à la 2^e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite. «*La décision de la CAF s'inscrit dans le contexte d'une inspection menée en novembre 2019 et le rapport qui a suivi diffusé le 1^{er} décembre, lequel précisait les domaines à améliorer pour nos trois stades, Barbourfields, Mandava et le National Sports Stadium pour être pleinement homologués*», a précisé la ZIFA. Avant d'enchaîner : «*Nous exhortons toutes les parties prenantes à travailler pour une cause commune afin que*

nous corrigions rapidement ce tort qui nous enlève notre souveraineté. Nous utilisons des stades qui ne répondent pas aux normes de la CAF et de la FIFA depuis un certain temps maintenant, mais nous devons nous unir en tant que pays pour garantir que nos stades soient rénovés». Enfin, la Fédération zimbabwéenne a tenu à présenter ses excuses au public : «*Nous nous excusons sans réserve auprès de tous les acteurs du football pour les inconvénients que cette décision a engendrés. Nous avons également commenté le processus de recherche d'un autre lieu dans les pays voisins pour accueillir nos prochains matchs*».

M. M.

Dijon FCO

Benzia out pour un mois

Le milieu offensif international algérien, Yassine Benzia, fraîchement arrivé à Dijon FCO (Ligue 1 française de football), devra s'éloigner des terrains pendant un mois en raison d'une blessure aux ischios, rapporte mardi la presse locale. Le joueur algérien, blessé vendredi dernier à l'entraînement, souffre d'une déchirure aux ischios nécessitant une période de repos qui va durer entre trois et quatre semaines. Benzia (25 ans) s'est engagé avec Dijon, actuel 17^e au classement du championnat, pour un contrat de trois ans et demi en provenance de l'Olympiakos (Div.1 grecque). Il avait atterri en Grèce l'été dernier à titre de prêt pour une saison

avec option de Lille OSC (Ligue 1/France). Toutefois, son aventure avec l'Olympiakos, où évolue également l'attaquant international algérien Hilal Souidani, s'est avérée un flop, puisqu'il compte neuf apparitions seulement cette saison, toutes compétitions confondues. Après un passage raté en Turquie, à Fenerbahçe, la saison précédente et un manque de temps de jeu lors de l'actuel exercice avec le club d'Athènes, le retour de Benzia en France devrait lui permettre de frapper de nouveau aux portes de la sélection algérienne, lui qui n'avait pas été retenu pour la dernière CAN-2019, remportée par l'Algérie en Egypte.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Fermeture d'une station d'eau potable à Draâ El Gaïd/Béjaïa

Echauffourées entre villageois et forces anti-émeute

DES VIOLENTS heurts ont éclaté, tôt dans la matinée d'hier, au village Snadla, commune Draâ El-Kaid (daïra de Kherrata), à Béjaïa, entre les villageois et la gendarmerie. Plusieurs blessés ont été dénombrés parmi les manifestants. Les forces de la gendarmerie anti-émeute encagoulées et mobilisées en force (plus de 50 fourgons, selon des sources locales) ont usé de bombes lacrymogènes et de matraques contre les manifestants, dès leur arrivée afin de les disperser et libérer la station bloquée, blessant plusieurs citoyens. Ces derniers ont répliqué avec des pierres, maintenant leur action et leur détermination à poursuivre le blocage de la station. Des manifestants, arrivés de partout, ont fait que la situation est devenue très tendue et les forces anti-émeutes ont été encerclées, avant de quitter la région avec beaucoup de difficultés. Les villageois ont bloqué, depuis plus d'un mois, la station de pompage du barrage d'Ighil Emda qui achemine l'eau vers plusieurs communes, dont 13 villages de la wilaya de Sétif et de

Béjaïa, privant au moins 12 000 âmes d'eau potable, afin de pousser les autorités à prendre en charge leurs doléances. Les habitants de Snadla veulent, à travers leur action de protestation pour le moins préjudiciable, exiger le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel et la prise en charge d'autres préoccupations du village. Les habitants affirment avoir saisi, en vain, et ce depuis trois années, les autorités afin d'examiner leurs préoccupations. «Nous avons maintes fois interpellé les autorités afin de prendre en charge certaines de nos préoccupations, du moins les plus urgentes, et désenclaver notre village, mais personne n'a voulu nous écouter», ont laissé entendre les villageois. Un projet de raccordement au gaz de ville devait être inscrit en faveur des habitants de ce village situé à plus de 1000 m d'altitude. Une étude est menée par la Sonelgaz dans la région, notamment à Draâ, et pourrait inclure le village, a-t-on appris. Pour se chauffer l'hiver, les habitants doivent chercher des bonbonnes de gaz à 2 km du village. **Hocine Cherfa**

Ministère de l'Energie

Installation de Abdelkrim Aouissi au poste de secrétaire général

LE MINISTRE de l'Energie, Mohamed Arkab, a procédé, mardi, à l'installation du nouveau secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, en remplacement de Madame Fatma-Zohra Cherfi, a indiqué un communiqué du même ministère. La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère, en présence des cadres du secteur de l'Energie,

note la même source. Diplômé de l'Ecole nationale de l'administration (ENA), M. Aouissi dispose d'une longue expérience dans le secteur de l'Energie et a occupé plusieurs postes dont celui de directeur de la réglementation et des études juridiques, selon le communiqué. **L. M.**

COA

Mustapha Berraf confirme sa démission

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a confirmé hier sa décision «irréversible» et «irrévocable» de quitter l'instance olympique, moins de 24 heures après le rejet de sa démission «verbale» par le Bureau exécutif.

«On a attenté à mon honneur et celui de ma famille, ma démission est irréversible et irrévocable, c'est mon dernier jour en tant que président du COA», a déclaré Mustapha Berraf à l'APS. Berraf avait annoncé mardi, lors d'une réunion du Bureau exécutif du COA, sa décision de quitter son poste, «fatigué» face aux «attaques répétées» dont il fait l'objet «lui et sa famille». Mais les membres du Comité exécutif, dans un communiqué non signé mais avec l'en-tête du COA, ont rejeté à «l'unanimité cette décision» et «demandé au président

de continuer sa mission, afin de ne point perturber la bonne marche de l'instance nationale olympique et la préparation des athlètes aux Jeux olympiques 2020». «Ma décision a été notifiée au Comité exécutif, la réunion d'hier (mardi) était officielle, pas informelle. Elle a été consignée dans le PV. Cette démission sera présentée devant les membres de l'assemblée générale, dont la réunion sera arrêtée par le président intérimaire Hamad», a indiqué le président démissionnaire. Selon Berraf, «le 1^{er} vice-président Meridja, à la tête de la Commission éducation à la Fédération internationale de judo, est en mission et ne peut pas assurer la présidence du COA. C'est pour cette raison que Hamad assurera l'intérim. Meridja est au courant et il n'y a

Un premier cas de coronavirus en Algérie



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

L'APW se penche sur l'énorme retard dans les projets

■ Le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, Youssef Aouchiche, a indiqué que 25 000 milliards de centimes, cumulés en quatre années, sont en souffrance dans les caisses de l'Etat, faute d'être consommés dans les différents programmes de développement socio-économique de la wilaya.

Par Hamid M.

Parmi les raisons à l'origine de cette faible consommation des dotations budgétaires, Youssef Aouchiche met en avant le non-respect des cahiers des charges, la mauvaise application des lois liées aux marchés publics, les lenteurs bureaucratiques, la mauvaise

coordination intersectorielle des différents services.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la session extraordinaire de l'APW, Youssef Aouchiche a réclamé «un programme spécial de développement pour la wilaya qui tiendra compte des spécificités de la région marquées par un coût élevé des réalisations, relief montagneux, densité importante de la population».

Il a conclu son intervention par annoncer l'octroi d'une cagnotte de 70 milliards de centimes à la réfection des chemins de wilaya et 30 milliards de centimes pour les chemins communaux. De son côté, le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, a rappelé qu'un montant de plus de 246 milliards de DA de sub-

ventions, au titre des différents plans de développement, n'a pas été consommé jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, mettant en avant le manque des moyens de réalisation pour expliquer les retards enregistrés dans la concrétisation de nombreux projets. Notons que les travaux de l'APW de Tizi Ouzou, consacrés à l'examen de la situation du développement au niveau de la wilaya, se poursuivront aujourd'hui et devront être sanctionnés par des recommandations à soumettre à l'administration. A noter que le début des travaux de la session extraordinaire de l'APW ont été retardés hier suite au refus du wali d'assister sans le portrait du président Abdelmadjid Tebboune. **H. M.**

APN

Reprise des travaux aujourd'hui en plénière consacrée aux questions orales

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprend aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Dix-huit questions sont programmées et seront adressées, lors de cette plénière, aux ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, de la Justice, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture et du Développement rural, précise la même source. Ces questions concernent également les ministres de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics, du Transport et des Ressources en eau, ajoute le communiqué.

Omar C.